

STARS 5.2 Initial - Appui contrôle sécurité

Public Visé

Toute personne d'un niveau chargé de travaux devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de sécurité et réaliser des mesures et contrôles de sécurité sur un CNPE

Pré Requis

- Être en possession d'un certificat de stage SCN2 en cours de validité
 - Avoir acquis une expérience professionnelle de 2 ou 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non
- ET
- Être en ordre d'accès pour entrer dans les locaux industriels d'un CNPE

Objectifs pédagogiques

Distinguer les principaux matériels liés à la sécurité des intervenants y compris EPC et les EPI

- Utiliser les appareils de mesures et maîtriser leurs conditions d'utilisation (qualité de l'air, DLE, O2, H2S, température, bruit, ...)
- Distinguer les pictogrammes et les seuils d'alerte associés
- Vérifier la disponibilité des matériels de sécurité, des moyens de protection de l'environnement et leur emplacement
- Interpréter les mesures de sécurité conventionnelle
- Mettre en œuvre les actions en adéquation avec l'interprétation des mesures de sécurité dégradées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation sur CNPE

Techniques :

- Utilisation de **CIN Interactiv System** :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette
- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc

Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Parcours pédagogique

- Politique sécurité d'EDF
- Signalisation EPC – EPI
- Etude des spécificités et actions à entreprendre pour la prévention des risques :
Electrique / Travaux en hauteur /
Manutention manuelle et mécanique / Bruit / Ambiance chaude / Risque biologique / Produits dangereux / Qualité de l'air
- Visites terrain – Appareils / mesures
- Analyse de risques et préparation d'une intervention
- VAS : Validation des acquis en situation
- VAT : Validation des acquis théoriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le certificat est valable 3 ans. Une tolérance de 6 mois à échéance du certificat est autorisée pour accéder au recyclage (sans intervention sur le domaine concerné).

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes